

**SIVOS DU R.P.I. "des 3 Moulins"
25410 OSSELLE-ROUTELLE**

Compte-rendu de la séance du 5 avril 2018.

Présents :

M. CUCHE Daniel – M. GESLOT Christophe – Mme GRAPPEY Sandrine- Mme GRILLON Christine
M. GROSPERRIN Arnaud – M. LARTOT Michel – Mme OLSZAK Anne – Mme ZILIO

Représentants des institutrices

Mme GAIHIER Marie-Ange
Mme QUIVOGNE Virginie

Représentant des parents d'élèves

M. YAHIAOUI Réda

Présidents de séance : Mme OLSZAK, M. GROSPERRIN
Secrétaire de séance : Mme GRAPPEY

Début de séance 20h36

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 8 février 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité avec une remarque des élus de la commune de Roset-Fluans sur le point n° 5 concernant l'analyse financière de la Préfecture ; ils ne partagent pas l'analyse de la capacité d'autofinancement de la commune de Roset qui ne tient pas compte de la CAF nette et brute.

2. Renégociation du prêt Crédit Agricole

Le prêt sera renégocié à partir du 25 octobre 2018 pour un montant racheté de 523 740 €, avec maintien en annuités. Les 10 % de capital restant dû sont inclus dans le taux de renégociation.

Annuité actuelle : 39.223 € ; nouvelle annuité : 36.227 €

Taux actuel 4.20 % ; nouveau taux proposé : 3,30 %

Frais de dossier : 600 €

Date d'extinction du prêt : fin 2038

Gain à réaliser : 60.122 € (mieux que la 1^{ère} proposition à 37.000 €)

Le Conseil propose de valider cette proposition en interne, mais de demander un effort supplémentaire au Crédit Agricole pour arriver à un gain global de 90.000 €.

Vote : pour : 8 contre : 0 Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité

3. Approbation du compte de gestion 2017

Le compte est présenté par M. GROSPERRIN.

	<i>Résultat à la clôture de l'exercice 2016</i>	<i>Part affectée à l'investissement</i>	<i>Résultat de l'exercice 2017</i>	<i>Résultat de clôture de l'exercice 2017</i>
<i>Section d'investissement</i>	-184 718,97	0,00	134 310,56	-50 408,41
<i>Section de fonctionnement</i>	175 965,73	175 965,73	63 119,90	63 119,90
<i>Totaux</i>	- 8 753,24	175 965,73	197 430,46	12 711,49

Vote : pour : 8 contre : 0 Abstention : 0
Le compte de gestion 2017 est adopté à l'unanimité

4. Approbation du compte administratif 2017

Mme OLSZAK et M. LARTOT sortent de la salle pour l'étude et le vote de ce point.

M. GROSPERRIN présente le compte administratif en détail, puis il fait état de la dette au 31 décembre 2017 qui atteint la somme de 721.856,25 € (emprunts pour l'école de Roset-Fluans, la cantine de Routelle et le périscolaire).

Le compte de gestion et le compte administratif sont identiques.

3 élus manifestent leur désapprobation sur un point du compte administratif : les tablettes destinées à l'école maternelle ont été commandées avant d'avoir l'accord de subvention écrit de la Préfecture. C'est engager des dépenses qui pourraient se répercuter sur l'ensemble du RPI si la subvention n'était pas versée.

Vote : pour : 3 contre : 0 Abstention : 3
Le budget est adopté à la majorité

Retour de Mme OLSZAK et de M. LARTOT.

5. Affectation du résultat 2017

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de 63 119,90 €.

Considérant que la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 50 408,41€ (D001 au BP 2018)

Le Comité Syndical, décide, d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- Compte 1068 : 50 408,41€
- Compte R002 : 12 711,49 €

Vote : pour : 8 contre : 0 Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité

6. Budget primitif 2018

Mme OLSZAK et M. GROSPERRIN présentent conjointement le budget. Il s'élève à 413.835,89 €. Il est en légère augmentation, mais 4 points sont à revoir pour faire des économies :

- Le téléphone
- Le chauffage
- Les contrats d'assurance

Section de fonctionnement

Vote	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	324 797,24	312 085,75
+	+	+
Reports 002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	12 711,49
=	=	=
Total de la section de fonctionnement	324 797,24	324 797,24

Section d'investissement

Vote	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	38 630,24	89 038,65
+	+	+
Reports		
Restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent	0.00	0.00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	50 408,41 (si solde négatif)	0.00 (si solde positif)
=	=	=
Total de la section d'investissement	89 038,65	89 038,65
Total du budget	413 835,89	413 835,89

Vote : pour : 8 contre : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité

Abstention : 0

7. Fermeture de l'école d'Osselle

La commune d'Osselle-Routelle n'ayant plus la compétence scolaire, compétence transférée au SIVOS, il est proposé de s'opposer à la fermeture de l'école. Une partie des élus souhaite repousser d'un an la fermeture décidée par l'inspection le temps d'accueillir correctement, enseignants et élèves. Effectivement après avoir visité l'école de Routelle, la 3^{ème} classe est très encombrée par du matériel des Francas, et nécessite des travaux d'aménagement (cloison à déplacer) et de peinture. L'autre partie des élus pense que tout pourrait être prêt pour la rentrée 2018-2019 et les murs de l'école d'Osselle étant propriété de la commune, ils ne se sentent pas concernés par cette question. Un élu ne souhaite pas participer au vote.

Vote : pour : 5 contre : 0

Abstention : 3

La délibération est adoptée à la majorité

8. Secrétariat du RPI

Mme OLSZAK informe les membres du SIVOS du départ de Monsieur Nicolas HAMEL de son poste de secrétaire du RPI à la fin de l'année scolaire. Une offre pour ce poste a été publiée officiellement pour le recrutement d'un nouveau secrétaire.

Vu le peu d'heures de ce poste, le recrutement s'avèrera difficile. Il faut étudier et affiner la proposition d'adhérer au SIVOM de Boussières (prix horaire de 24.20 € TTC), étudier la possibilité de disponibilité des secrétariats de Roset-Fluans ou d'Osselle-Routelle.

9. Dérogation scolaire

Madame la Présidente expose le cas d'une personne qui va résider à Routelle dont les enfants sont scolarisés à Torpes. La demande officielle n'a pas encore été reçue. Il est décidé d'une manière générale de laisser les enfants terminer le cycle scolaire dans l'école où ils sont scolarisés, puis qu'après ce cycle, ils soient accueillis dans les classes du RPI des 3 Moulins. On évite ainsi des frais de scolarité qui sont une charge pour notre RPI (aux alentours de 1 800 € par élève), ce qui est un montant plutôt élevé quand on le compare à celui des RPI voisins.

10. Questions diverses

- Devis de peinture / réaménagement 3^{ème} classe à Routelle
- Rencontre avec le Directeur des Francas le 5 avril
- Poste d'accompagnatrice de bus d'avril jusqu'en juillet, de ménage sur l'école de Roset-Fluans et de secrétariat du RPI (heures qui pourraient être groupées).
- Prévoir une convention de mise à disposition du personnel communal d'Osselle-Routelle et de Roset-Fluans pour effectuer des services pour le RPI.
-

La séance est levée à 22h10.

La Présidente,

Anne OLSZAK



